



PLAN DES ETUDES DES ECOLES DE CULTURE GENERALE

SCIENCES HUMAINES 2

PHILOSOPHIE ET ETHIQUE

(DISCIPLINE FONDAMENTALE)

1. Dotation horaire hebdomadaire

	1ère année	2ème année	3ème année
Domaine Santé			1
Domaine Socio-éducatif			2

2. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

PHILOSOPHIE

L'objectif général est d'aborder de plain-pied le langage et la pensée de philosophes. A cet effet, la philosophie est envisagée comme une activité de l'esprit que nous tenterons d'insuffler dès les premières leçons. Les différents thèmes philosophiques seront abordés à l'éclairage d'extraits de divers auteurs, classiques ou contemporains. Clarté de la pensée et rigueur de la démarche seront exercées par le commentaire oral, l'explication de texte et éventuellement la dissertation.

Ouvrage de référence : Le monde de Sophie de Gaarder Jostein.

L'étudiant doit :

- dégager les principales questions philosophiques et comparer les différents auteurs (inter-textualité, évolution des courants de pensée) ;
- participer à un débat en sachant : problématiser un point du cours, développer oralement une argumentation, écouter les autres participants, tirer parti des idées des autres pour enrichir ou modifier sa propre argumentation, modifier ou changer son idée si nécessaire ;
- savoir rédiger un argumentaire sur un sujet philosophique.

ETHIQUE

Le cours d'éthique a pour but de permettre aux élèves de réfléchir aux valeurs qui sous-tendent les choix personnels et de société concernant les thèmes en relation avec la Procréation Médicalement Assistée (PMA) tels que la Fécondation In Vitro (FIV), le don de sperme et les mères porteuses, ainsi que l'avortement.

Le cours s'appuie sur les textes de référence pour les divers choix de société : la Déclaration universelle des Droits de l'Homme (de l'Enfant, de la Personne Agée, de la Personne Handicapée), les Déclarations de Manille et d'Helsinki, les principes éthiques qui guident l'action médi-

cale et paramédicale ainsi que sur les lois en vigueur en Suisse et dans d'autres pays/continents.

Par conséquent, le cours d'éthique se propose d'amener les élèves à :

- réfléchir individuellement, échanger et approfondir en groupes sur leurs valeurs personnelles ;
- s'interroger sur la transmission des valeurs par les divers socialisateurs rencontrés dans leur vie, et sur la notion d'autonomie¹ ;
- analyser différentes situations en lien avec la procréation en utilisant les principes éthiques et dans le but de justifier un choix, et en utilisant une méthode rigoureuse.

¹ Dans le sens de « la capacité de faire des choix en fonction de ses valeurs et dans le respect des valeurs de l'autre, et en assumant véritablement les conséquences ».

3. CONTENU

PHILOSOPHIE (1h en 3^{ème}année Domaine Socio-Educatif)

1. Cours d'introduction autour de l'étymologie et des définitions de la philosophie.
2. Approche du philosophe par l'intermédiaire d'un extrait de *La construction de soi* d'Alexandre Jollien.
3. Evocation des courants philosophiques :
 - la période grecque (Socrate, Platon, Aristote) ;
 - le Moyen Age ;
 - le XVII^e siècle (Descartes) ;
 - Kant, Hegel, Marx ;
 - la période contemporaine.

Remarque : les différents philosophes seront abordés à l'éclairage d'extraits de textes.

ETHIQUE (1 h en 3^{ème} année)

1. Définition des termes suivants : éthique, morale, loi, mœurs, bioéthique, déontologie, devoir, conscience, vérité, FIV et des notions de bien et de mal.
2. Recensement de quelques-unes de ses propres valeurs morales et analyse de leur origine.
3. Analyse d'une problématique pour déterminer si elle relève de l'éthique et de quel domaine elle touche.
4. A partir d'une situation, formulation des problématiques éthiques qui s'offrent à la réflexion.
5. Utilité de l'éthique pour effectuer des choix de vie, pour pratiquer son métier et pour exercer ses droits politiques.
6. Eléments de référence pour mener une réflexion éthique : ses propres valeurs, les principes étudiés en classe, les Droits Humains (Droits de l'enfant, de la Personne Agée, de la Personne Handicapée).
7. Les 6 principes éthiques (bienfaisance, non malfaissance, justice, autonomie, véracité, fidélité).
8. Méthode pour prendre position par rapport à un problème éthique et argumenter sa prise de position, en reconnaissant les valeurs qui sous-tendent cette prise de position.
9. Analyse des arguments des professionnels dans une situation de bioéthique (Procréation Médicalement Assistée – Interruption Volontaire de Grossesse – Euthanasie) et confrontation de cette analyse à ses propres valeurs, aux principes éthiques et aux Droits Humains.

REMARQUES METHODOLOGIQUES

PHILOSOPHIE

Constitution par chaque étudiant d'un dossier impliquant une lecture attentive et un savoir-faire méthodologique

ETHIQUE

Les élèves travaillent à partir de leur vécu personnel et utilisent leurs expériences de personne et de citoyen.

Durant le 2ème semestre, ils travaillent en groupes de manière à constituer des « comités d'éthique » dans le but de prendre des décisions en suivant une méthode rigoureuse. Le comité présente à la classe par oral ses décisions et argumente ses décisions en fonction des principes éthiques.

Août 2007